

Note moyens académie de Créteil pour l'année 2021-2022 pour préparer les CTA et CTSD de janvier

Source principale : <https://www.education.gouv.fr/rentree-scolaire-2021-un-taux-d-encadrement-inedit-dans-le-1er-degre-et-des-moyens-d-enseignement-308024>



La présentation de ces chiffres en instances

Le CTA (Comité Technique Académique) de janvier : nombre de postes par département pour les écoles, collèges, LGT et LP

Le CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) du 25 janvier : moyens par collège du 93.

SUD éducation 93 informera les collègues de moyens prévus dès que les documents seront envoyés aux organisations syndicales.

Les premiers chiffres

Le MEN annonce des moyens supplémentaires dans le 1^{er} degré à l'échelle nationale et un maintien des moyens dans le 2nd degré : qu'en est-il réellement ?

Dans le 1^{er} degré, au niveau national, à la rentrée 2021

Baisse du nombre d'élèves : - 56200 élèves.

Taux d'encadrement national moyen : 5,82 PE pour 100 élèves.

Création de 2039 ETP dans le 1^{er} degré : augmentation du nombre de postes dans tous les départements. L'objectif de garantir des seuils inférieurs à 24 élèves par classe sur tout le territoire en CP et CE1 en 2022 ne sera pas atteint.

Observation de SUD éducation 93 : 24 ce sont les seuils de l'éducation prioritaire. Cela signifie que l'effort ministériel tend à imposer ce seuil hors de l'éducation prioritaire mais à quand une baisse des effectifs en éducation prioritaire ?

Ces créations de poste vont permettre d'augmenter les décharges pour les directions d'école :

- pour les écoles à une classe (3 483 écoles) : passage de 4 à 6 jours de décharge annuelle ;
- pour les écoles de 2 et 3 classes (11 094 écoles) : passage de 10 à 12 jours de décharge annuelle ;
- pour les écoles élémentaires de 9 classes (1 544 écoles) : passage d'un tiers de décharge hebdomadaire à une demi-décharge ;
- pour les écoles élémentaires de 13 classes (734 écoles) : passage d'une demi-décharge hebdomadaire à trois quarts de décharge.

Il n'y a pas de hausse des décharges pour les autres écoles. Ces mesures concernent ainsi 38 % des 44 262 écoles françaises.

Création de 644 ETP, soit légèrement plus que les 600 prévus initialement.

Ces décharges sont insuffisantes.

Dans le 1^{er} degré, au niveau académique, à la rentrée 2021

Baisse du nombre d'élèves de 0,41 % et augmentation du nombre de PE de 340 postes créés.

Dans le 2nd degré, au niveau national, à la rentrée 2021

Baisse de 1800 ETP (équivalent temps plein) remplacés par 1847 ETP en HSE.

= Suppression massive de postes qui sont remplacés par des heures supplémentaire.

Pourtant les heures supplémentaires budgétées ne sont pas consommées (12,3 millions d'euros d'heures supplémentaires non consommées en 2019)

Ces heures supplémentaires pourront financer « devoirs faits » par exemple. Or « devoirs faits » n'a pour l'instant pas eu lieu pour l'année 2020/2021 du fait de la crise sanitaire et ce dispositif vise à externaliser hors de la classe les difficultés scolaires. C'est d'une amélioration du temps scolaire dont nous avons besoin.

Au niveau national : 43500 élèves supplémentaires dans le 2nd degré.

Dans le 2nd degré, au niveau académique , à la rentrée 2021 – Baisse du nombre de postes et explosion des heures supplémentaires

Le nombre d'élèves augmente dans le 2nd degré de 1,5 %.

Baisse du nombre de postes ETP : - 86 postes ETP

Augmentation du nombre d'heures supplémentaire : +2502 heures supplémentaires

SUD éducation 93 dénonce l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires qui vont s'ajouter au maxima hebdomadaire de service des collègues.

Ces heures sont trop souvent imposées aux personnels contractuels qui ne sont pas encore nommé-e-s dans les établissements lorsque les services sont répartis et qui subissent à la rentrée des pressions pour accepter ces services.

L'augmentation de la charge de travail des personnels dégrade les conditions d'enseignement et d'étude. Les personnels acceptent ces heures supplémentaires pour pallier à l'absence de véritable revalorisation salariale et au gel du point d'indice. SUD éducation 93 dénonce cette politique du ministère : mal payer les personnels pour les pousser à accepter toujours plus d'heures supplémentaires.